

REPUBLIQUE FRANCAISE
FINISTERE
MAIRIE DE GOURLIZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 6 juillet 2022

Nombre de membres		l'an deux mille vingt et deux, le six juillet
En exercice	13	à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
Présents	10	régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
Votants	11	par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
		présidence de Madame Emmanuelle RASSENEUR, Maire.

Date de la convocation

1^{er} juillet 2022

Etaient présents : Emmanuelle RASSENEUR – Olivier PORS – Loïc FLOCHLAY – Gwénaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE– Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Joël MONOT– Carole PIGEYRE

Etaient absents : Geoffrey COLIN procuration à Loïc FLOCHLAY - Moktar BENHADJ– Nathalie LAPART

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

2022-07-04 : Adhésions aux structures partenaires

Exposé :

Chaque année la collectivité adhère à différentes structures partenaires :

- **FIA :**

Finistère Ingénierie Assistance (FIA) est un établissement public d'ingénierie locale créé en 2014 à l'initiative du Conseil départemental afin de répondre à un enjeu de solidarité envers tous les territoires finistériens. En effet, il vise à mettre à disposition des collectivités souffrant d'un manque de moyens humains et d'expertise, un appui technique et méthodologique dans la conduite de leurs projets relevant des thématiques suivantes : déplacements et usages de la voirie et des espaces publics ; bâtiments et équipements ; aménagement de l'espace et habitat.

La structure a vocation à réaliser pour ses adhérents toutes études, recherches, démarches permettant d'atteindre les objectifs précédemment définis.

Sur Gourlizon, FIA a déjà réalisé plusieurs études :

- Etude voirie, portant sur les aménagements à réaliser pour diminuer la vitesse,
- Proposition d'organisation du stationnement sur la place de l'église
- Pré-étude sur la mairie, rénovation ou construction nouvelle.

- **CAUE :**

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Ils procèdent à des études en amont du lancement d'un projet, en appui à la réflexion des élus locaux. Ils agissent aussi en conseil aux particuliers, via des permanences.

Sur Gourlizon, le CAUE a également réalisé plusieurs études :

- Une étude sur le fonctionnement global du bourg, en préalable au projet de requalification de la centralité,
 - Une étude sur le projet de construction de la nouvelle mairie
 - Une étude sur la rénovation de l'école.
- **AMF29 :**

Créée en avril 1946, l'association des maires et présidents d'EPCI du Finistère, statutairement apolitique, rassemble aujourd'hui les 277 communes et 21 établissements publics de coopération intercommunale du département.

L'AMF 29 apporte quotidiennement ses services aux élu(e)s locaux, avec pour objectif principal de leur faciliter l'exercice de leurs missions et de répondre à leurs questionnements : conseiller, informer, former, défendre leurs intérêts.

Pour une commune de la taille de Gourlizon, l'AMF est le premier partenaire contacté dès qu'il y a une question juridique, notamment sur l'exercice des pouvoirs de police du maire. C'est aussi un partenaire auquel relayé ses préoccupations, et qui s'assure ensuite que cela remonte jusqu'aux hautes instances nationales.

- **BRUDED :**

BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. BRUDED fédère les élus qui ont une volonté convergente d'avancer sur les domaines de la transition énergétique, écologique et sociale. Elle s'adresse plutôt aux communes rurales, et, en mettant les expériences en commun et en favorisant l'échange de pratiques, permet de rassurer sur la faisabilité de projets ambitieux sur de petites collectivités.

L'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 250 communes et 7 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique.

Sur Gourlizon, les rencontres organisées par ce réseau ont permis aux élus d'avancer sur plusieurs sujets :

- La méthode participative, notamment l'organisation de chantiers participatifs,
- La végétalisation du bourg (carrefour), puis la végétalisation des cours d'école
- La requalification de la centralité, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une visite sur Gourlizon, assortie de la réalisation d'une vidéo et de Fiches d'expérience, archivées sur leur site.
- La création d'un dernier commerce.

- **OCEADE :**

Depuis plus de 10 ans, cette centrale de référencement intervient, auprès de plus de 600 adhérents, dans la mutualisation de leurs achats. Basée à Concarneau, elle accompagne les collectivités dans le choix de fournisseur en négociant et référençant divers produits et services au meilleur rapport Qualité/Prix/Service sur plus de 50 domaines d'activité.

Sur Gourlizon, c'est un partenaire important pour le restaurant scolaire.

Le tableau ci-après présente le coût des adhésions à ces structures :

COTISATIONS		
PARTENAIRES	2021	2022
FIA	460,50 €	464,00 €
CAUE	50,00 €	50,00 €
AMF29	302,28 €	311,05 €
BRUDED	274,80 €	295,36 €
OCEADE	60,00 €	60,00 €
TOTAL	1 147,58 €	1 180,41 €

Proposition :

Il est demandé au conseil municipal de se positionner quant à l'adhésion à ces structures partenaires.

Décision :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les adhésions aux structures présentées : FIA, CAUE, BRUDED, AMF29, OCEADE
- Autorise Mme la Maire à procéder au mandement des cotisations correspondantes.

Pour extrait conforme au registre,

La Maire,



Emmanuelle RASSENEUR



